



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026008
Renouvellement ligne de trésorerie Assainissement**

Séance du 28 Janvier 2026

Le 28 Janvier 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 21 Janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 21 Janvier 2026

Afin de financer l'étude du Schéma Directeur, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement de la ligne de Trésorerie qui n'a pas été tirée au titre de l'exercice 2025, l'étude du Schéma n'ayant commencé qu'au cours de l'année 2023. Pour rappel, le montant de la ligne de Trésorerie s'élève à 70 000 € et sert à couvrir les dépenses engagées dans l'attente de la perception des 80% des subventions accordées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide du renouvellement de la ligne de Trésorerie et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

